



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

matériel électrique et électronique

Question au Gouvernement n° 3256

Texte de la question

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

DANS LE GROUPE ALCATEL-LUCENT

M. le président. La parole est à M. Alain Gouriou, pour le groupe socialiste.

M. Alain Gouriou. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. (*" Ah ! " sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur le Premier ministre, la direction d'Alcatel-Lucent vient d'annoncer la suppression de 12 500 emplois pour l'ensemble du groupe, quelques semaines seulement après la fusion entre le groupe français Alcatel et le groupe américain Lucent Technologies, officialisée le 1er décembre 2006.

Selon un procédé désormais bien connu, le groupe Alcatel-Lucent rejoue le scénario du pire : il met l'accent sur des résultats inférieurs aux prévisions pour 2006, mais toujours bénéficiaires et permettant le versement d'un dividende aux actionnaires, et la principale variable d'ajustement utilisée est une fois de plus la suppression massive d'emplois.

M. Maxime Gremetz. Et voilà !

M. Alain Gouriou. La fusion entre Alcatel et Lucent avait été présentée comme porteuse d'espoir,...

Mme Chantal Robin-Rodrigo. Tu parles !

M. Alain Gouriou. ...les complémentarités entre les deux groupes apparaissaient nombreuses ; or, dès la présentation de la fusion, en avril dernier, était annoncée la suppression de 9 000 emplois. Il s'agit maintenant de supprimer 12 500 emplois, soit 16 % des effectifs du groupe.

M. Maxime Gremetz. C'est un scandale !

M. Alain Gouriou. Le mariage tourne au cauchemar, d'autant plus que ce plan de suppressions d'emplois concerne à 90 % les pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord.

Le groupe Alcatel-Lucent emploie 12 000 personnes en France, dont 2 000 pour le seul Grand Ouest, et, ce matin, la direction a annoncé la suppression de 1 500 emplois dans notre pays. Avec de telles saignées, on peut s'interroger sur la survie de ces sites. L'équilibre des bassins d'emplois est gravement compromis. Les salariés d'Alcatel n'en peuvent plus de ces suppressions massives d'emplois à répétition. Les industries d'équipement des télécommunications se réduisent comme peau de chagrin : entre 1995 et 2006, chez Alcatel, plus de 55 000 postes ont été supprimés ; Nortel vient d'annoncer la suppression de 2 900 postes ; l'ex-Sagem voit ses activités de télécommunications remises en cause. Tout cela signifie un nombre important de suppressions d'emplois sur le territoire national. Cette situation, monsieur le Premier ministre, ne contribue-t-elle pas à aggraver le déficit commercial record de 29 milliards d'euros que connaît la France après cinq ans de gouvernement de droite ?

M. le président. Monsieur Gouriou, je vous prie de poser votre question.

M. Alain Gouriou. Il y a quelques années,...

M. Jean-Marc Roubaud. La question !

M. Alain Gouriou. ...M. Tchuruk souhaitait une entreprise sans usines ; aujourd'hui, Mme Russo, patronne américaine du nouveau groupe Alcatel-Lucent, envisage-t-elle une entreprise sans salariés ?

Monsieur le Premier Ministre (*" La question ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), êtes-vous en mesure de définir la politique industrielle de votre gouvernement (*" Non ! " sur les bancs du groupe socialiste*) dans ce secteur stratégique des télécommunications ?

Monsieur le Premier ministre, quelles mesures envisagez-vous pour vous opposer à cette suppression d'emplois et pour maintenir le potentiel industriel et de recherche de l'économie française ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie*. Monsieur Gouriou, vous éprouvez évidemment, comme beaucoup d'élus et comme les personnels d'Alcatel-Lucent, une certaine crainte devant la situation que connaît ce grand groupe. Il est vrai que les annonces qui ont été faites sont sources d'inquiétude dans tous les sites que vous avez cités.

M. Jérôme Lambert. Il y a de quoi !

M. le ministre délégué à l'industrie. Néanmoins, aujourd'hui, Alcatel-Lucent, grâce à cette fusion, est devenu le premier équipementier mondial. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Nous avons évidemment à cœur que notre politique industrielle permette à des entreprises françaises de bénéficier de la mondialisation (*Mêmes mouvements*) quand elles font des produits aptes à se classer dans la compétition mondiale !

Cela dit, le problème que vous évoquez est sérieux et nous attendons d'Alcatel-Lucent qu'il prenne les décisions adéquates : premièrement, il faut établir un objectif de reclassement de tous, si possible basé sur le volontariat ; de plus, le groupe doit maintenir en France le potentiel scientifique et industriel de ses sites. Il faut qu'Alcatel-Lucent maintienne en France ses sites industriels ! Tout cela nécessite une concertation importante, qui a lieu en ce moment même au comité d'entreprise du groupe. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Gouriou](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3256

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 14 février 2007